

## Le bilan de santé

### Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain

Cela est possible en passant un bilan de santé dans l'un des deux centres d'examens de santé de notre département

#### Pourquoi passer un bilan de santé ?

Car c'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur l'état de santé de chacun, mais aussi pour prévenir de certaines maladies et pour bénéficier de conseils en santé.

#### Qui peut en bénéficier ?

Les assurés sociaux, les bénéficiaires de l'Aide Médicale Etat ainsi que les membres de leur famille âgés de 7 ans ou plus.

#### En quoi cela consiste ? <sup>(1)</sup>

Ce bilan comprend des examens systématiques tels que la prise de sang et l'analyse d'urines, un examen bucco-dentaire et un examen médical

Ce bilan peut être complété par des examens complémentaires en fonction de l'âge et des facteurs de risques de chacun comme un contrôle de l'audition, de la vue et de la fonction respiratoire, un électrocardiogramme, des dosages biologiques supplémentaires, un frottis cervico-vaginale pour les femmes non suivies et qui le souhaitent

#### Combien coûte un bilan de santé ?

Le bilan de santé est **gratuit** et peut être réalisé **tous les 5 ans**.

#### Vous souhaitez prendre rendez-vous... c'est simple...

il suffit de téléphoner à l'un des 2 centres d'examen de santé:

<b>DAMMARIE-Lès-LYS</b> 590C, rue des frère Thibault -Zac du Clos du Saint Louis tél : 01 60 56 52 90	<b>MEAUX</b> Zone Industrielle Nord – 3, rue Jehan de Brie tél: 01 60 09 25 38
---	--

<sup>(1)</sup> *Aucun soin ou prescription n'est réalisé au centre d'examen de santé. Si un suivi médical est nécessaire, la consultation chez le médecin traitant est prise en charge par l'Assurance Maladie.*